**LE SERVICE DE VIE SCOLAIRE DU COLLEGE BLAISE CENDRARS**

Le service de vie scolaire du collège Cendrars est composé d’une CPE à temps plein, elle organise le service de 8 assistants d’éducation et de 2 assistantes pédagogiques.

Le service est organisé de manière à couvrir la semaine et assurer une présence journalière de 6 Assed en moyenne.

Les prérogatives de la vie scolaires s’articulent autour de plusieurs domaines, principalement la garantie du respect du règlement intérieur, l’accueil et la sécurité des élèves, le suivi des situations (absentéisme, problèmes de comportement) mais également l’animation éducative.